

**FOND DE PLAN**  
 1. ABORNEMENT CADASTRAL DU TERRAIN BELVAL-OUEST - 02.2001  
 2. BD-TOPO ESCH-SUR-ALZETTE/SANEM BD\_L\_TC - 2000 - ACT  
 3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:  
 PLAN PHOTOGRAMMETRIQUE - 2000 - GIE ERSID  
 VERKEHRSPLANUNG LUXPLAN/SCHROEDERBAS - 03.2003

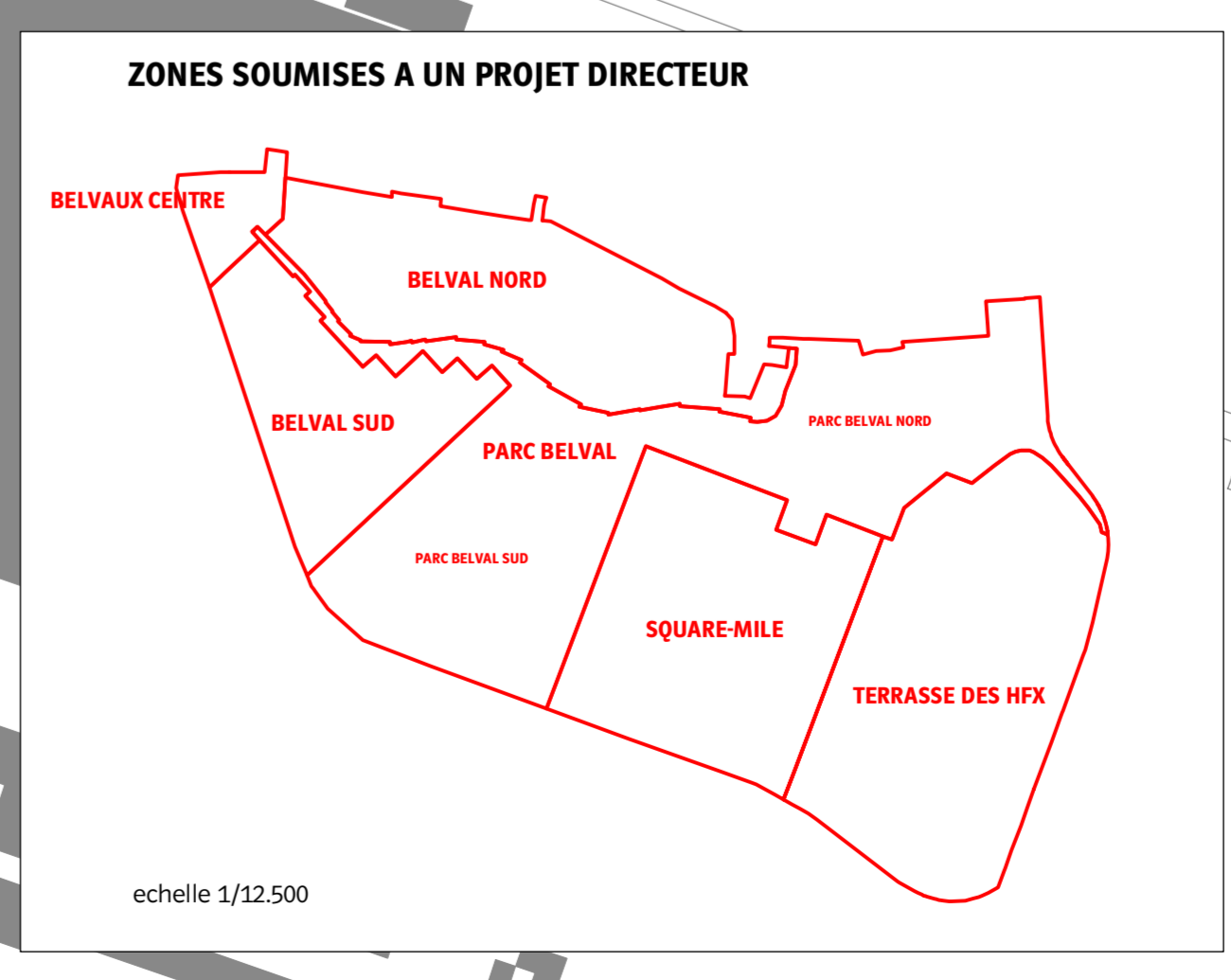
**REMARQUES**  
 DÉLIMITATION ET COORDONNÉES  
 LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT ARRÊTÉ DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT N° 10.02/02 DU 11 DÉCEMBRE 2003 DÉFINIT LA DÉLIMITATION DES SOUS-SECTEURS, LES DÉCHARGES ET LE TRAITEMENT DES SALES PLUVIALES ET LES RESTRICTIONS RELATIVES AUX AFFECTATIONS DANS LES ZONES INSCRITES AU CADASTRE DES CONTAMINATIONS. CES ZONES SONT REPÉRÉS DANS LE PLAN N° 5-4002. LES FONDUS SITUÉS DANS LES ZONES DE PROTECTION CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES SONT REPÉRÉS DANS LE PLAN N° 5-4002.  
 VOIES DE CIRCULATION  
 LES VOIES DE CIRCULATION ONT UNE VALEUR INDICATIVE ET POURRONT ÊTRE MODIFIÉES AU COURS DES ÉTUDES ULTRÉRIEURES.

- LEGENDE**
- BÂTIMENTS EXISTANTS
  - CFL
  - LIMITES COMMUNALES
  - LIMITÉ DE LA ZONE SOUMISE AU RÉGLEMENT BELVAL-OUEST
  - ZONE CENTRALE
  - ZONE D'HABITATION MOYENNE DENSITÉ
  - ZONE MIXTE A CARACTÈRE RESIDENTIEL
  - ZONE MIXTE "SQUARE-MILE"
  - ZONE MIXTE "HFx"
  - ZONE "PARC BELVAL-SUD"
  - ZONE "PARC BELVAL-NORD"
  - ZONE DE BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS
  - ZONE AFFECTÉE AU CENTRE DE RECHERCHE GABRIEL LIPPMANN

- ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÈRE
- TERRAINS A ETUDES
- LOCALISATION BÂTIMENTS A USAGE PUBLIC
- BÂTIMENT REPÈRE / POINT DE VUE
- ZONE RÉSERVÉE À L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS
- REZ-DE-CHAUSSE DES ÉDIFICES ADJACENTS PRIORAIREMENT RÉSERVÉS À DES AFFECTATIONS PUBLIQUES ET COMMERCIALES

- SOURCE BELVAL A METTRE EN VALEUR ET A INTÉGRER AU PLAN DIRECTEUR / AU PAP
- WUNSCHELBACH CANALISÉ
- TRAME VERTE
- ZONE RÉSERVÉE AUX INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
- VOIE PRINCIPALE (SURFACE MIXTE: TRANSPORTS EN COMMUN, VOITURES, CYCLISTES, PIÉTONS)
- VOIE SECONDAIRE
- LIAISON OPTIONNELLE
- CHEMIN PIÉTON ET CYCLABLE
- COULOIR RÉSERVÉ À LA LIAISON MICHEVILLE
- CARREFOUR / CONNEXION A ETUDIÉ

- ZONE DESTINÉE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET DE TRANSPORT EN COMMUN
- COULOIR RÉSERVÉ AUX TRANSPORTS EN COMMUN (BUS, TRAINS-TRAM ET AUTRES)
- INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES EXISTANTES
- ZONE DE PROTECTION DE SITES PARTICULIERS
- BÂTIMENTS ET STRUCTURES INDUSTRIELLES EXISTANTS, MIS À L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE
- BÂTIMENTS ET STRUCTURES INDUSTRIELLES EXISTANTS CARACTÉRISTIQUES À CONSIDÉRER
- ÉMISSION BRUIT
- ZONE TAMPON PAR RAPPORT AUX ÉMISSIONS DE L'INDUSTRIE LOURDE



COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CONSEIL COMMUNAL

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

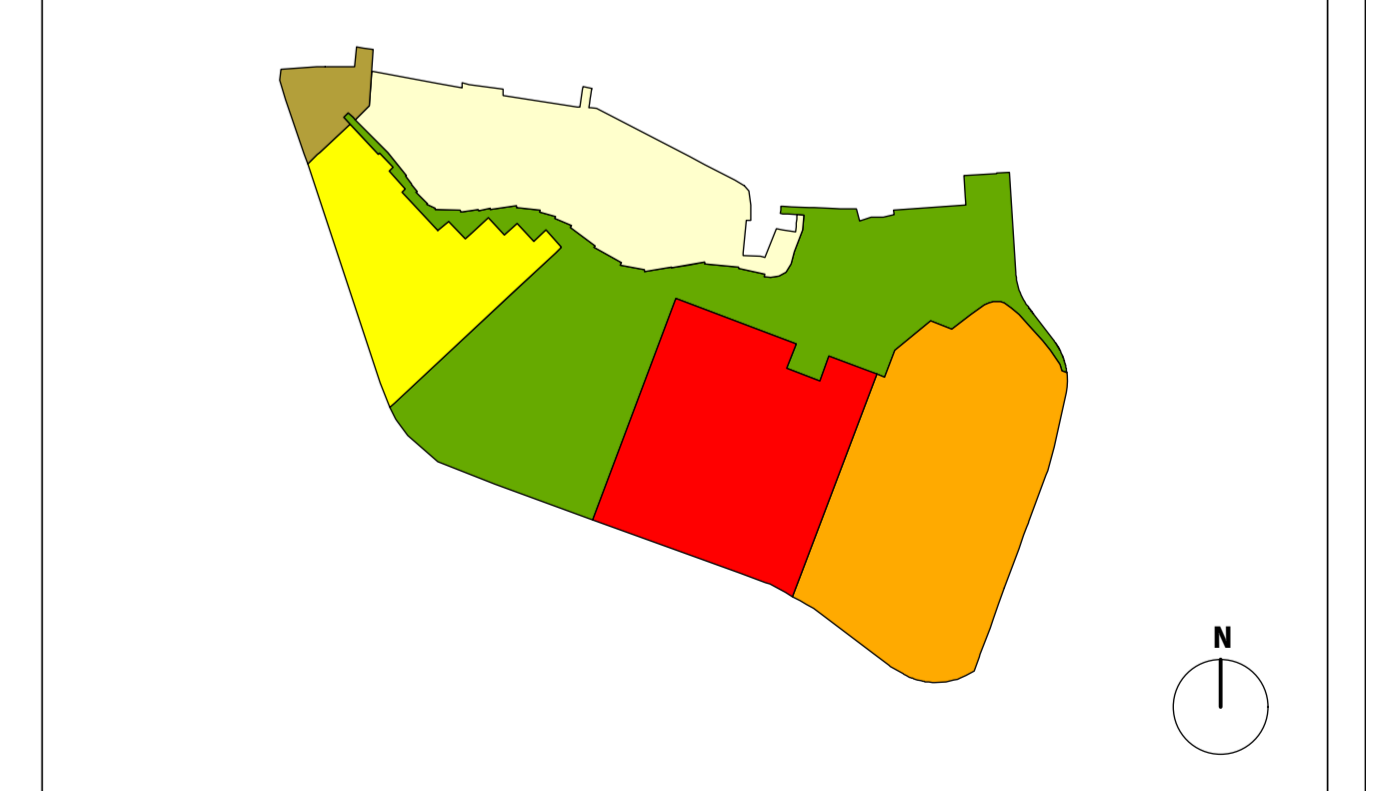
**ÄNDERUNGEN**

B			
F			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
M			
N			
O			
P			
Q			
R			
S			
T			
U			
V			
W			
X			
Y			
Z			

**FRICHE BELVAL-OUEST**

AUFTRAGGEBER  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - DATUR - en collaboration avec les Communes d'Esch-sur-Alzette et de Sanem  
 4, RUE DU FLEISCHER L-1414 LUXEMBOURG  
 TELEFON: 494900 - TELEFAX: 494900

AUFTRAGNEHMER  
 DEWEY MULLER ARCHITECTES ET URBANISTEN  
 4, RUE EDUARD LIEB, 1055 LUXEMBOURG  
 TELEFON: 494900 - TELEFAX: 494900  
 LETZTESCHER STRASSE 6 - D-50474 KÖLN  
 TELEFON: 0222/202880 - TELEFAX: 0222/202880



PLANINGSITUATION: MASSTAB: 1:2500

GENEHMIGUNGSPLANUNG

PLANINHALT: REGLEMENT SPECIAL BELVAL-OUEST \_PARTIE GRAPHIQUE  
 VERSION DU 11.07.2003 POUR LE VOTE DÉFINITIF

GEZ.	NAME	DATUM	N° PROJET	N° PLAN	INDEX
GEZ.	EP	06.02	0009	G - 1 0 - 3 0	a
GEZ.				FORMAT 126 / 70	